

Termes et Conditions

1. Généralités, champ d'application

(1) Les conditions générales (CGV) suivantes s'appliquent à tous les contrats conclus avec nous pour l'achat et la livraison de marchandises via la boutique en ligne www.warda-pro-bags.com.

2. Processus de commande et conclusion du contrat

(1) Nos offres dans la boutique en ligne sont sans engagement. La présentation des marchandises dans notre boutique en ligne ne constitue pas une offre, mais plutôt une invitation sans engagement à passer commande pour l'acheteur.

(2) En commandant les marchandises souhaitées, l'acheteur déclare son offre contractuelle ferme. Nous confirmerons immédiatement la réception de la commande du client. L'accusé de réception ne constitue pas une acceptation ferme de la commande.

(3) Nous sommes en droit d'accepter l'offre de contrat contenue dans la commande dans les 24H ouvrables suivant sa réception par nos soins. Le contrat d'achat avec l'acheteur n'est conclu qu'avec notre acceptation.

3. Tarifs

(1) Les prix s'entendent en DZD départ entrepôt plus taxe de vente légale. A l'expédition de l'achat, le prix s'entend plus des frais de livraison. Les frais de port sont indiqués lors de la confirmation de commande.

(2) Si la livraison a lieu dans un pays tiers, des droits de douane, frais, taxes et autres charges publiques peuvent s'appliquer en plus du prix d'achat. Ceux-ci seront pris en charge par l'acheteur et devront être payés directement à l'administration douanière ou fiscale compétente.

4. Conditions de paiement

(1) Le prix doit être payé à l'avance ou à la livraison. Nous proposons à l'acheteur les options de paiement suivantes :

a) Paiement d'avance par virement bancaire

Avec ce mode de paiement, l'acheteur transfère par avance le prix d'achat sur notre compte bancaire, qui lui a été communiqué lors de la confirmation de la commande. Les marchandises ne seront expédiées qu'après réception du paiement.

b) Paiement à la livraison

(2) L'acheteur doit indiquer le numéro de commande qui lui a été fourni dans la confirmation de commande comme utilisation prévue du paiement. Si l'utilisation prévue est indiquée différemment, des difficultés d'affectation. Dans ce cas, nous ne sommes pas responsables des retards de livraison qui en résulteraient.

5. Livraison, lieu d'exécution

- (1) La livraison a lieu départ entrepôt, qui est également le lieu d'exécution.
- (2) Si un achat par correspondance a été convenu, nous expédierons la marchandise à l'adresse de livraison indiquée par l'acheteur. Sauf accord contraire, nous sommes en droit de déterminer nous-mêmes le type d'expédition (en particulier l'entreprise de transport, l'itinéraire d'expédition, l'emballage).
- (3) Les délais de livraison commencent (a) si la livraison contre paiement anticipé a été convenue, le jour de la réception de l'intégralité du prix d'achat ou (b) si le paiement par contre-remboursement ou par acompte a été convenu, le jour de la le contrat est conclu.
- (4) Si nous sommes en retard dans une livraison ou une prestation ou si une livraison ou une prestation nous est impossible, quelle qu'en soit la raison, notre responsabilité se limite à une indemnisation conformément à l'article 8 des présentes conditions générales.

6. Garantie, obligation de notification des réclamations

- (1) Les dispositions légales s'appliquent aux droits de l'acheteur en cas de défauts matériels et juridiques (y compris livraison incorrecte et incomplète), sauf indication contraire ci-dessous. Dans tous les cas, les dispositions légales particulières restent inchangées lors de la livraison définitive de la marchandise au consommateur
- (2) Si l'achat constitue une transaction commerciale pour l'acheteur, celui-ci doit inspecter les marchandises livrées immédiatement après la livraison. Les marchandises livrées sont réputées avoir été approuvées par l'acheteur si aucun défaut ne nous est signalé.
 - (a) en cas de défauts évidents (y compris une livraison incorrecte et incomplète) dans les sept jours ouvrables après la livraison ou
 - (b) dans le cas d'autres défauts, dans les sept jours ouvrables suivant la découverte du défaut est affiché sous forme de texte. Le délai est suffisant pour une expédition dans les délais.
- (3) Nous prenons en charge les frais nécessaires au contrôle et à l'exécution ultérieure, en particulier les frais de transport, de déplacement, de main d'œuvre et de matériel, s'il existe effectivement un défaut.

8. Réserve de propriété

- (1) Nous nous réservons la propriété de la marchandise jusqu'au paiement intégral du prix d'achat
- (2) Les marchandises sous réserve de propriété ne peuvent être ni mises en gage en faveur de tiers ni cédées à titre de garantie jusqu'au paiement intégral des créances garanties. L'acheteur doit nous informer immédiatement si et dans la mesure où des tiers accèdent aux marchandises nous appartenant.